

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

**Rapport de la Commission des Naturalisations, sur
la demande de naturalisation ordinaire du sieur
Louis Charles Mathieu Pelzer, surveillant de troi-
sième classe du chemin de fer, demeurant à Mar-
cinelle, lez-Charleroy.**

(Voir le N^o 292 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Trèves, le 15 octobre 1818; son père était d'Aix-la-Chapelle et sa mère de Bastogne; il a quitté son pays natal le 1^{er} octobre 1838, est entré le 15 du même mois à l'école centrale de commerce et d'industrie à Bruxelles, en a suivi les cours pendant 4 ans, et en est sorti le 9 décembre 1842; il a été admis le 15 du même mois comme surnuméraire au bureau de Monsieur l'Inspecteur des Ponts et Chaussées Demoor, a été attaché le 1^{er} juin suivant à l'ingénieur Magis, chargé de l'étude du projet du chemin de fer de l'entre Sambre et Meuse, a été nommé, le 16 août 1843, aide temporaire dudit ingénieur, aux appointements de 4 fr. par jour, et enfin, le 14 octobre de la même année, surveillant de 3^e classe, adjoint au même ingénieur.

Il réunit les conditions d'âge et de mœurs, sa conduite est bonne.

Les autorités consultées ont émis un avis favorable et la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, par 31 suffrages contre 22.

DE RIDDER, Rapporteur.